

Saint Denis l'Aréopagite ajoute même : " Parler du prêtre, c'est éveiller l'idée d'un être divin ; sa dignité n'est pas seulement angélique, elle est divine". Il suffit, du reste, de penser que Jésus-Christ nous fait un devoir de considérer les prêtres comme d'autres lui-même. *Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise*. " Donc, conclut saint Jean Chrysostôme, celui qui honore le prêtre honore le Christ lui-même ; comme aussi il insulte le Christ celui qui insulte le prêtre du Christ."

La dignité des prêtres se mesure d'abord sur la grandeur des fonctions qu'ils ont à remplir. Choisis par Dieu, ils doivent exécuter ici-bas ses desseins et veiller à ses intérêts. "Divins sont les ministères confiés aux prêtres," dit saint Cyrille d'Alexandrie ; et saint Ambroise : "Il faut regarder le ministère sacerdotal comme une profession divine". Le prêtre est le ministre chargé par Dieu, en qualité d'ambassadeur public de toute l'Eglise, d'honorer sa majesté divine et d'obtenir les grâces d'en haut pour tous les fidèles. L'Eglise toute entière ne peut procurer à Dieu autant de gloire, ni aux fidèles autant de grâces qu'un seul prêtre par la célébration d'une seule messe ; car en dehors des prêtres, ce que toute l'Eglise pourrait faire de plus grand pour l'honneur de Dieu, ce serait de lui sacrifier la vie de tous les hommes. Mais que serait cette immolation, en regard du sacrifice où le prêtre offre la vie de Jésus-Christ et qui est d'une valeur infinie ? En effet, devant Dieu, que sont les hommes ? Un peu de poussière, comme le dit *Isaïe* : *Les nations sont semblables à une goutte d'eau échappée d'une coupe, elles sont semblables à une poussière légère*. Quand donc le prêtre célèbre la sainte messe, il procure à Dieu, en lui sacrifiant Jésus-Christ, une gloire infiniment plus grande que si tous les hommes lui faisaient le sacrifice de leur vie.

La dignité du prêtre se mesure encore au pouvoir qu'il exerce sur le corps réel et sur le corps mystique de Jésus-Christ. La foi nous enseigne que le Verbe incarné s'est obligé d'obéir à la voix du prêtre et de descendre dans les mains de son ministre, sous les espèces sacramentelles, chaque fois qu'il prononce ces courtes paroles : *HOC EST CORPUS MEUM*. Et descendu sur l'autel, Jésus-Christ reste là entièrement à la disposition du prêtre, celui-ci fût-il son plus mortel ennemi. Libre alors au prêtre de le prendre lui-même ou de le donner aux autres en nourriture. " Quelle puissance infinie que celle des prêtres ! s'écrie saint Laurent Justinien. Un mot tombe de leurs lèvres, et le corps du Christ est là, substantiellement formé de la matière du pain, et le Verbe incarné, descendu du ciel, se trouve réellement présent sur la table de l'autel ! Jamais la bonté divine n'accorda semblable